



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE

AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE ET SUR RENDEZ-VOUS

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LES PROJETS DE RÈGLEMENTS RÉVISANT LE PLAN D'URBANISME, REMPLAÇANT LES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT, DE CONSTRUCTION, SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS, SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE ET PROPOSANT LES RÈGLEMENTS SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE, SUR LES PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE ET SUR LES USAGES CONDITIONNELS

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Suite à la consultation publique tenue le 24 août 2024 en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* sur les **projets de règlements** suivants, le conseil municipal de la municipalité de Lac-Sainte-Marie invite maintenant la population à se prononcer par écrit ou à prendre rendez-vous pour soumettre leurs commentaires ou demandes particulières :

- | | |
|-------------|--|
| 2024-08-001 | <i>Le plan d'urbanisme révisé de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie remplaçant le plan d'urbanisme numéro 92-10-01</i> |
| 2024-08-002 | <i>Le règlement de zonage de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie remplaçant le règlement de zonage numéro 92-10-02</i> |
| 2024-08-003 | <i>Le règlement de lotissement de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie remplaçant le règlement de lotissement numéro 92-10-03</i> |
| 2024-08-004 | <i>Le règlement de construction de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie remplaçant le règlement de construction numéro 92-10-04</i> |
| 2024-08-005 | <i>Le règlement sur les permis et certificats de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie remplaçant le règlement sur les permis et certificats numéro 2023-05-001</i> |
| 2024-08-006 | <i>Le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie</i> |
| 2024-08-007 | <i>Le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie</i> |
| 2024-08-008 | <i>Le règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble remplaçant le règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 2018-06-002</i> |
| 2024-08-009 | <i>Le règlement sur les usages conditionnels de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie</i> |

Rappelons que ces projets de règlements concernent l'ensemble du territoire de la municipalité et que les règlements de zonage et sur les usages conditionnels seront ultérieurement soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de l'ensemble du territoire de la Municipalité.

Consultation écrite

Les citoyens sont invités à soumettre leurs commentaires par écrit **d'ici le 27 septembre 2024**, avant 16h00 à l'adresse électronique suivante : dga@lac-sainte-marie.com

Rendez-vous

Il sera également possible de **prendre un rendez-vous** afin de soumettre vos commentaires ou demandes particulières lors des deux journées suivantes :

- 11 septembre 2024 entre 9h00 et 15h00
- 12 septembre 2024 entre 15h00 et 20h00

Les demandes de rendez-vous peuvent être adressées :

- 1) à l'adresse électronique suivante : inspecteur@lac-sainte-marie.com
- 2) par téléphone au numéro suivant : (819) 467-5437 poste 224

Vous devrez annoncer le sujet de vos commentaires et demandes particulières lors de la prise de rendez-vous.

Enfin, nous vous rappelons que les projets de règlements ci-haut mentionnés et les différents plans qui leur sont annexés peuvent être consultés à l'Hôtel de Ville de la Municipalité situé au 106, chemin Lac-Sainte-Marie, Lac-Sainte-Marie, durant les heures normales de bureau ou sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : 106 chemin Lac-Sainte-Marie, Lac-Sainte-Marie, Québec, J0X 1Z0.

Donné à Lac-Sainte-Marie, ce 26 août 2024.



Monsieur Yvon Blanchard,
Directeur Général, secrétaire trésorier